

Bordeaux, le 02 septembre 2024

A l'attention des organisateurs des pique-niques de
quartiers

Mesdames, Messieurs,

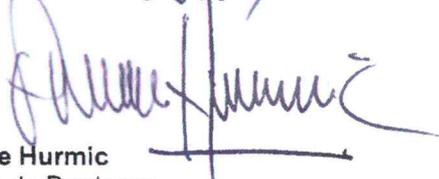
Vous avez organisé un « pique-nique de rue » au sein de votre quartier vendredi dernier et je tenais à vous remercier chaleureusement d'avoir répondu à cette initiative de la ville de Bordeaux.

Ce moment chaleureux et convivial est l'occasion de permettre chaque année aux anciens et nouveaux voisins de se rencontrer autour d'un repas. Particulièrement plébiscités par les Bordelais, ces pique-niques ont connu cette année un nouveau record d'affluence avec l'installation de plus de 1000 tables dans une centaine de lieux différents.

Dans la continuité de ce succès populaire, la municipalité a souhaité étendre son offre pour permettre aux habitants d'avoir, plus encore, les moyens d'organiser spontanément des initiatives tout au long de l'année. Au prochain conseil municipal, « l'atelier des initiatives citoyennes » sera créé et permettra à chacune et chacun d'obtenir un financement et l'accompagnement de la ville pour toute action réalisée en faveur de l'animation de l'espace public.

Ce nouveau dispositif dont nous vous communiquerons les modalités précises à l'automne, s'adressera aux personnes qui habitent, travaillent ou étudient à Bordeaux, qu'elles soient constituées en association ou non. Ainsi, les groupes d'habitants et les collectifs pourront s'en saisir pour solliciter facilement une aide auprès de leurs mairies de quartier, des centres sociaux ou via un formulaire disponible sur le site participation.bordeaux.fr

Dans l'attente de la mise en œuvre de ce nouvel outil, je vous renouvelle mes remerciements pour votre engagement en faveur du lien social de notre ville et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Bien à vous,

Pierre Hurmic
Maire de Bordeaux